

Haïti - Sauvetage des archives du ministère des affaires étrangères Mission du 9 au 24 février 2011 à Port-au-Prince

Le ministère haïtien des Affaires Étrangères

Le site du ministère des affaires étrangères a durement souffert du séisme du 12 janvier 2010, tout comme l'ensemble des services de l'État. Ceux-ci sont coupés de leur documentation administrative depuis plus d'un an, ce qui gêne considérablement les possibilités de relancer le fonctionnement des services publics et de la reconstruction.



Jean Euphèle Milcé, directeur des archives et son équipe formée d'une vingtaine de stagiaires ont permis le sauvetage d'une grande partie de ces archives diplomatiques. Plus de 90% des documents ont ainsi été récupérés sur le site, où ne reste désormais que le service des archives (les autres services ayant élu domicile sur un site distant). Un fonds estimé à plus de 2 km linéaire retraçant 200 ans de relations internationales et de la vie du pays reste désormais à identifier, trier et à compléter par une politique de collecte à mettre en place.

Objectifs de la mission

La mission de sauvetage des archives des ministères a donc commencé par un travail sur le ministère des affaires Étrangères, qui pourrait servir de projet-pilote pour les autres ministères par la suite. La mission globale va se dérouler en plusieurs phases, avec des équipes successives d'archivistes sur des périodes de 15 jours. Les premiers à partir furent Véronique Parmentier (archiviste itinérante au CDG59) et Christophe Vigneron (archiviste - bibliothécaire à la médiathèque de Montpellier).

Les objectifs de cette première mission avaient été fixés ainsi :

- Fournir un appui aux équipes de volontaires locaux.
- Définir un plan de classement des archives et de celles des postes diplomatiques.
- Définir une politique d'archivage (procédures de versements,...) et les normes des futurs locaux d'archivage.

Les axes de travail

Afin de coordonner les actions des équipes qui vont se succéder sur la mission de sauvetage des archives du ministère des Affaires Étrangères à Port-au-Prince, un plan d'action a été élaboré sur place :

- État des lieux



Pour appréhender au mieux la situation et faciliter l'arrivée des équipes suivantes un état des lieux a été mené afin d'estimer le travail déjà fait et le travail restant à accomplir, sur le site des archives en priorité pour l'arriéré puis sur site distant pour le travail sur le circuit de collecte.

- Circuit du document

L'énorme travail de sauvetage des archives qui a été accompli a désormais besoin d'être valorisé avec une identification et une circulation organisées. Pour cela l'équipe sur place a fait des propositions de changements ou d'ajustements du fonctionnement de l'équipe d'archivistes sur plusieurs points :

- Répartition des documents dans les salles, organisation des salles.
- Mise en place d'un circuit depuis l'arrivée des documents jusqu'à la communication en salle de lecture.
-
- Traitements des documents : Mise en place d'un outil de saisie informatique, volontairement simple, pour pouvoir être utilisé par le plus de personnes de l'équipe. L'équipe a ensuite été formée à l'utilisation de cet outil tableur.
- Plan de classement de l'arriéré : il a été réalisé en s'inspirant de l'organisation structurelle du ministère, des premières fiches de description des fonds (actuellement plus de 600 fiches sont ainsi renseignées), et du plan de classement des archives du ministère des Affaires Étrangères français, les missions étant sensiblement les mêmes. Celui-ci n'est pas figé et sera appelé à être affiné en fonction des documents qui seront trouvés.



Les perspectives pour les missions à venir



Un des buts de la première mission était avant tout de poser des bases devant servir aux missions futures d'ASF. En disposant de l'état des lieux et des premiers outils mis à disposition du MAE les futures équipes seront opérationnelles de suite. Ces outils sont les premiers jalons pour pouvoir **établir un circuit de collecte des documents**.

L'identification du fonds abrité au MAE permettra de détecter des lacunes et des manques qui orienteront les équipes pour aller collecter plutôt dans certains bureaux en priorité. Pour cela des **tableaux de gestion** seront à établir, ainsi que des procédures normalisées de versements et d'éliminations.

Il est important que tout le travail d'identification et de collecte ne puisse pas ensuite être remis en cause par une autre catastrophe naturelle ou des erreurs de conservation. C'est pourquoi les bases d'une politique de conservation ainsi qu'un **plan de prévention des risques** pourra également être mis en place par les missions futures.

La politique de traitement et de collecte qui pourra être progressivement mise en place au ministère des affaires étrangères devrait ensuite pouvoir servir de **projet pilote** pour être adaptée et dupliquée sur d'autres ministères haïtiens, où le travail en ce sens restant à accomplir reste colossal.



Un blog tenu par l'équipe lors de leur mission permet de suivre au jour le jour les actions menées et la vie sur place en Haïti un an après le séisme (<http://asfhaiti.wordpress.com>).